ASCOE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 1030 ROUTE DE PUYRICARD
13100 AIX-EN-PROVENCE

———

RCS AIX-EN-PROVENCE 851 020 693

———

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir constaté que les comptes font ressortir un bénéfice net comptable de 189 295 €, qu'il décide d'affecter en totalité au poste « *Autres réserves* » dont le solde créditeur passe ainsi de 476 435 € à 665 730 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
30/09/2022	-	-
30/09/2023	21 429 € Soit 214,29 € par titre	-
30/09/2024	14 286 € Soit 142,86 € par titre (distribution exceptionnelle du 31.01.2025)	-

Signé par :
EMMANUEL THEVENET
76E57F30466843F...
Signé le 23/07/2026

Certifié conforme
La Présidence
Emmanuel THEVENET

ASCOE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 1030 ROUTE DE PUYRICARD
13100 AIX-EN-PROVENCE

_____

RCS AIX-EN-PROVENCE 851 020 693

_____

Comptes annuels arrêtés le 30 septembre 2025

Signé par :
EMMANUEL THEVENE
76E57F30466843F...
Signé le 23/07/2026

Copie certifiée conforme
Le Président
Emmanuel THEVENET

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/10/2024 au 30/09/2025			Au 30/09/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	27 081	25 259	1 822	7 238
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	53 407	45 365	8 042	20 917
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	717 876		717 876	686 407
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	360		360	360
ACTIF IMMOBILISÉ	798 724	70 624	728 100	714 922
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	39 247		39 247	18 487
Autres	175 599		175 599	96 946
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**95 387**		**95 387**	**136 940**
Charges constatées d'avance	**351**		**351**	**351**
ACTIF CIRCULANT	310 584		310 584	252 724
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 109 308	70 624	1 038 684	967 646

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/10/2024 Au 30/09/2025	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	1 000	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		100	100
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres		476 435	435 115
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**189 295**	**55 606**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
		CAPITAUX PROPRES	**666 830**	**491 821**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			
	- Charges			
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		328 190	447 122
	- Financières diverses		12 892	1 493
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	- Fournisseurs et comptes rattachés		3 848	2 151
Dettes :	- Fiscales et sociales		26 723	24 860
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			200	200
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
		EMPRUNTS ET DETTES	**371 854**	**475 825**
Écarts de conversion passif				
		TOTAL PASSIF	**1 038 684**	**967 646**

Compte de résultat

Compte de résultat		Du 01/10/2024 au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :	- De biens				
	- De services	247 399		247 399	233 324
Chiffre d'affaires net		247 399		247 399	233 324
Production :	- Stockée				
	- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				6 180	6 859
Autres produits				56	
PRODUITS D'EXPLOITATION				253 634	240 184
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				41 240	22 630
Impôts, taxes et versements assimilés				1 378	1 138
Salaires et traitements				96 653	99 940
Charges sociales				32 596	32 452
Dotations aux :	- Amortissements sur immobilisations			18 291	18 600
	- Dépréciations sur immobilisations				
	- Dépréciations sur actif circulant				
	- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				3	121
CHARGES D'EXPLOITATION				190 162	174 881
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier				
	- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				63 473	65 303
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participation				137 460	9 789
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				137 460	9 789
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées				3 053	3 987
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIÈRES				3 053	3 987
RÉSULTAT FINANCIER				134 407	5 802
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				197 880	71 105

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	17 062	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 062	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	90	
Sur opérations en capital	8 531	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 621	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**8 441**	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	17 026	15 499
TOTAL DES PRODUITS	**408 156**	**249 973**
TOTAL DES CHARGES	**218 862**	**194 367**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**189 295**	**55 606**

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 038 684 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 189 295 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,
- Autres XXX ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à XXX heures.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.